

L'Éducation au Développement Durable

Etat des lieux dans l'académie de Poitiers (septembre 2017)

NIVEAU ACADEMIQUE

Laurence Cailbault, référente académique EDD
Géraldine Héquette, service éducatif de l'IFREE
Laurent Marien, correspondant académique EDD,

NIVEAU DEPARTEMENTAL

Laetitia Chardavoine, chargée de mission Sciences / EDD, DSDEN 79
Valérie Avezou, chargée de mission Sciences / EDD, DSDEN 86
Jean-Christophe Hortolan, chargé de mission EDD, DSDEN 16
Laurent Magret, chargé de mission EDD, DSDEN 17

avec l'appui de **Sabine Censier** au **SSA** et de **Stéphane Penaud** à la **DAN**.
Rectorat de Poitiers

Coordination du Pôle civisme et citoyenneté : **Laurent Marien**

Les ambitions de ce rapport EDD

Réalisé par les membres de la mission EDD du Pôle civisme et citoyenneté, ce document souhaite faire un état des lieux de cet enseignement et des pratiques éducatives et pédagogiques dans l'académie.

Il rappelle les impulsions et les actions conduites par le Pôle dans le cadre de la politique nationale d'Education au Développement Durable, et de sa déclinaison dans l'académie. Il s'agit de redonner également de rappeler le sens de l'action conduite en réintégrant le recul des dernières années.

Ce document s'appuie également sur une enquête en ligne réalisée dans l'académie en février et mars 2017, avec l'aide de M. Stéphane Penaud, de la mission DAN, et exploitée avec l'aide de Mme Sabine Censier du Service Statistique Académique.

L'enquête a été adressée aux 1937 établissements publics et privés sous contrat ; nous avons obtenu 825 réponses complètes au questionnaire en ligne (dont 9 de lycées polyvalents)¹ représentant 834 écoles ou établissements scolaires, soit 43,05 % des écoles et des établissements scolaires de l'académie.

		Secteur public	Secteur privé	Total / Nombre dans l'académie	Taux de représentation
ECOLES	Total des écoles			648 / 1508	42,97 %
	Maternelle	155		155	
	Elémentaire	248	11	259	
	Primaire	214	20	234	
EREA		3		3 / 4	75 %
COLLEGES		109	15	124 / 160	77,5 %
LYCEES	Total des lycées			47 / 91	51,64 %
	Lgt.	18	1	19 / 58	
	Lycée Polyvalent ¹ .	8	1	9 (soit 9 Lgt + 9 Lp)	
	Lycée Pro	19		19	

¹ Etablissement rassemblant un lycée général et technologique et un lycée professionnel

Première partie

La politique nationale d'éducation au développement durable p.4

De l'Éducation à l'Environnement (E.E.) à l'Éducation au développement durable (E.D.D.)

- 1 - L'Éducation à l'environnement
- 2 - L'Éducation à l'Environnement pour le Développement durable (E.E.D.D.)
- 3 - L'Éducation au Développement durable (E.D.D.), depuis 2007
- 4 - L'Éducation à la biodiversité et les « coins nature »

Seconde partie

L'état des lieux de la politique académique de labellisation E3D p.6

La dynamique des démarches globales

L'académie de Poitiers un temps pionnière

Un Pôle national de ressources en Éducation à l'environnement dans l'académie de Poitiers.

L'académie de Poitiers et les E3D : la relance d'une dynamique

- 1) La première vague de labellisation E3D
- 2) La seconde vague de labellisation E3D : conforter la dynamique !

L'ancrage de l'EDD dans les écoles et établissements

- 1) Les indicateurs institutionnalisés de l'EDD dans les écoles ou les établissements.
- 2) Les agendas 21 et label Eco-école, autres voies de l'EDD dans les projets d'école et d'établissement
- 3) L'adhésion à des temps forts nationaux et la participation à des projets départementaux et/ou associatifs
- 4) Le parcours éducatif citoyen, catalyseur pour les actions EDD

Troisième partie

L'état des lieux de la politique académique sur la biodiversité p.12

L'engagement dans l'éducation à la biodiversité dans l'académie de Poitiers

Autour des coins nature

- 1 - Le programme « 10 000 coins-nature dans les écoles et collèges » : enjeux et objectifs
- 2 - Le programme « 10000 coins-nature dans les écoles et collèges » dans l'académie de Poitiers : état des lieux

L'ambition du programme Écorce académique

- 1 - Un dispositif partenarial servant les parcours éducatifs de l'élève
- 2 - De l'expérimentation à la généralisation

Quatrième partie

Entrées thématiques et projets partenariaux p.15

- 1 – Les entrées privilégiées des différentes actions et projets d'EDD dans les écoles et les établissements.
- 2 – Quelques projets partenariaux parmi d'autres !

Cinquième partie

Éléments prospectifs p.17

- 1 – Une gageure : la valorisation des actions et des projets EDD au sein et en dehors de l'institution !
- 2 – Actions privilégiées pour l'année 2017-2018

Première partie :

La politique nationale d'Éducation au développement durable

De l'Éducation à l'Environnement (E.E.) à l'Éducation au développement durable (E.D.D.)

1 - L'Éducation à l'environnement

Jusqu'en 1977, cet enseignement implique une approche systémique de l'écosystème, il est donc très ancré dans l'enseignement de la biologie puis de la SVT et, dans une moindre mesure, en géographie. Dans le cadre d'une écologie fondamentale, trois axes émergent : les relations entre les individus, les interactions avec le milieu et la dynamique temporelle.

L'année 1977 est marquée par une circulaire qui donne naissance à l'éducation à l'environnement en France, impact de la conférence intergouvernementale sur l'éducation relative à l'environnement à Tbilissi (UNESCO et PNUE). Cette circulaire du 29 août 1977 définit l'environnement comme : « l'ensemble, à un moment donné, des aspects physiques, chimiques, biologiques et des facteurs sociaux et économiques susceptibles d'avoir un effet direct ou indirect, immédiat ou à terme, sur les êtres vivants et les activités humaines ».

Cette Éducation à l'Environnement (EE) donne lieu à de nombreux projets interdisciplinaires et est associée de façon souvent univoque aux Sciences de la Vie et de la Terre mais il existe des oppositions entre les approches des Biologistes et celles réalisées par les Sciences Humaines.

A la suite au Sommet mondial Planète Terre de Rio en 1992, un protocole est signé le 14 janvier 1993 entre le ministère de l'Éducation nationale et de la culture et le ministère de l'Environnement, il s'agit notamment de développer l'E.E. au sein des enseignements.

2 - L'Éducation à l'Environnement pour le Développement durable (E.E.D.D.)

A la demande du ministre de l'époque (2003), les inspecteurs généraux Bonhure (SVT) et Hagnerelle (HG) remettent un rapport sur cette éducation et, bien entendu, livrent des préconisations. Une nouvelle circulaire, parue en 2004, reprend un certain nombre d'éléments de ce rapport.

L'éducation à l'environnement devient l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). Elle s'inscrit dans la stratégie nationale en faveur du développement durable, adoptée par le Gouvernement en juin 2003, qui souligne le rôle déterminant du système éducatif.

3 - L'Éducation au Développement durable (E.D.D.), depuis 2007

Une nouvelle étape est franchie en 2007 avec une nouvelle appellation pour ce champ d'enseignement qui devient désormais l'éducation au développement durable (EDD). Ce changement implique une évolution forte : le passage d'une approche « naturo-centrée » vers un questionnement « anthropocentré » dans une perspective de développement durable. Le développement durable est d'ailleurs un sujet très présent dans la couverture médiatique, 2005/2014 est la Décennie de l'EDD pour l'UNESCO et l'ONU.

L'année 2007 correspond au lancement de la deuxième phase de généralisation de "l'éducation au développement durable". L'ambition est d'amplifier encore cette éducation, de la rendre présente depuis l'école jusqu'aux lycées, en intégrant notamment dans les enseignements tout en favorisant aussi les actions pluridisciplinaires fortes, conduites avec des partenaires de l'École (collectivités, associations, acteurs privés...). C'est l'ambition réaffirmée dans le Rapport Brégeon du groupe de travail interministériel sur l'EDD en 2008 comme de la circulaire de 2011 qui lance la troisième phase de généralisation.

En 2013, la loi de refondation de l'École fait entrer cette éducation transversale dans le code de l'éducation. C'est aussi l'occasion d'une nouvelle impulsion : la labellisation "E3D" des écoles et des établissements scolaires en démarche globale de développement durable.

Circulaire n° 2015-018 du 4 février 2015, "Instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018", abrogeant les circulaires suivantes :

- note de service n° 2013-111 du 24 juillet 2013 relative à la démarche globale de développement durable dans les écoles et les établissements scolaires (E3D) et au référentiel de mise en œuvre et de labellisation ;

- circulaire n° 2011-186 du 24 octobre 2011 relative à la troisième phase de généralisation de l'éducation au développement durable ;

- note de service n° 2008-077 du 5 juin 2008 relative aux instructions pédagogiques - éducation au développement et à la solidarité internationale ;

- circulaire n° 2007-077 du 29 mars 2007 relative à la seconde phase de généralisation de l'éducation au développement durable (EDD) ;

- circulaire n° 2004-110 du 8 juillet 2004 relative à la généralisation d'une éducation à l'environnement pour un développement durable - rentrée 2004 ;

L'EDD : état des lieux dans l'académie de Poitiers

Pôle civisme et citoyenneté – Mission EDD / Rectorat de l'académie de Poitiers – juillet 2017

En annexe 1 de cette circulaire de 2015: ["Démarche globale de développement durable dans les écoles et les établissements scolaires \(E3D\) - référentiel de mise en œuvre et de labellisation "](#)

Ancre fort de l'EDD dans toutes les disciplines et dans les projets d'école et d'établissement:

- L'EDD est ancrée dans toutes les disciplines et les dispositifs transversaux en favorisant les approches interdisciplinaires.
- Intégration des thèmes et des enjeux de l'environnement et du développement durable au sein du socle commun de compétences et de connaissances (et de culture).
- Intégration du DD en formation initiale et continue des enseignants et des personnels d'encadrement.
- Intégration du DD dans les projets d'école et d'établissement.
- Incitation à entrer en démarche E3D pour solliciter le label E3D.
- Concrètement: création de coins nature dans les écoles; encouragement pour organiser des sorties nature, instauration d'éco-délégués dans tous les établissements scolaires.
- Le comité académique EDD (CAEDD) s'appuie sur le réseau de référents EDD départementaux et les référents en établissements.

4 - L'Éducation à la biodiversité et les « coins nature »

Parallèlement à une démarche globale et anthropocentrée, la circulaire de 2015 préconise, à la suite du Rapport du Recteur Moret remis au ministre, le développement d'une éducation à la biodiversité. Il est question notamment d'impulsions autour du dispositif « *coins-nature* » et de l'opération "10000 coins nature dans les écoles et les collèges".

1) [L'annexe 5 de la circulaire du 4 février 2015](#) développe l'ambition d'encourager et de développer des *coins-nature*.

Lors de la Conférence environnementale, le rapport portant sur l'enseignement de la biodiversité dans l'enseignement scolaire rédigé par Monsieur Jacques Moret, recteur de l'académie de Poitiers, fut rendu public. Ce rapport répond à la mission confiée le 8 mars 2013 conjointement par les ministres de l'Éducation nationale et de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Dans un contexte d'excellence environnementale et plus particulièrement de transition écologique, l'auteur a cherché à "identifier les modalités nécessaires à une prise en compte plus importante des enjeux de la biodiversité par les enseignements disciplinaires, mais aussi par les approches transversales au sein de l'éducation à l'environnement et au développement durable développé par le ministère de l'Éducation nationale".

Ce rapport présente les enjeux liés à la biodiversité et au développement durable et dresse un état des lieux des pratiques tant en France (en développant notamment sur l'académie de Poitiers) qu'à l'étranger. La troisième partie est consacrée aux propositions d'orientation de Monsieur Moret, dont les coins-nature.

Les coins-nature permettent de renouer le lien direct entre les élèves et la nature (leur environnement proche), tout en constituant un support pédagogique permanent d'apprentissage aussi bien des connaissances que de la responsabilité et du respect pour les différentes espèces vivantes.

2) L'Opération partenariale du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer et du Ministère de l'Education nationale: "**10000 coins nature dans les écoles et les collèges**" sur les Territoires identifiés à énergie positive pour la croissance verte.

Situés à l'intérieur de l'école ou de l'établissement, ces coins-nature sont des espaces dédiés à la nature sous la forme d'espèces végétales et animales (jardin pédagogique, gîtes à insectes, nichoirs à oiseaux, potager, mare pédagogique, abris à chauve-souris, poulaillers etc). Cet espace a des enjeux écologiques, sert de support pédagogique au sein de l'établissement et permet de créer du lien (intergénérationnel notamment).

Une aide de 500 euros (enveloppe Spéciale Transition Énergétique) est versée si l'établissement s'engage à hauteur de 125 euros.

Seconde partie

L'état des lieux de la politique académique de labellisation E3D

L'académie de Poitiers est forte d'une longue tradition et de partenariats riches dans le domaine de l'éducation à l'environnement et de l'éducation au développement durable. Elle fut pilote dès 2003 en matière d'EEDD et l'engagement des établissements est réel et de qualité.

L'académie de Poitiers un temps pionnière

Un Pôle national de ressources en Éducation à l'environnement dans l'académie de Poitiers.

6

Mis en place dans le cadre du Plan « art et culture » par le Ministère de l'éducation nationale et soutenu par le Ministère de l'écologie et du développement durable, le Pôle national de ressources avait notamment pour mission de faciliter l'accès aux ressources documentaires, de réaliser un plan de formation à l'éducation à l'environnement vers un développement durable (EEDD) pour les acteurs au niveau national et de produire des documents relatifs à la question de l'EEDD.

Son comité de pilotage était constitué du Rectorat - DAAC de Poitiers, de l'IUFM Poitou-Charentes, du CRDP, du GRAINE Poitou-Charentes et de l'Ifreé-ORE. D'autres partenaires étaient associés au Pôle : la DIREN, la DRAF, le Conseil Régional Poitou-Charentes et le département des Deux-Sèvres (CG 79).

La finalité du Pôle national de ressources en éducation à l'environnement était d'accompagner la mise en œuvre des actions d'éducation par l'atteinte des objectifs suivants :

- Inventorier et mettre à disposition de ressources documentaires et d'outils pédagogiques,
- Impulser des formations de formateurs et de personnes relais pour l'éducation à l'environnement,
- Mettre en relation au niveau national des acteurs de la formation et de la ressource sur ce thème,
- Editer de documents liés à l'EEDD.

Porté par une large diversité d'acteurs qui, grâce à leurs pratiques partenariales, favorisèrent des regards croisés sur les problématiques complexes de l'éducation à l'environnement, abordées dans un objectif de développement durable, le Pôle national de ressources en éducation à l'environnement a répondu à plusieurs objectifs. Pour autant, le choix de centraliser sur un Pôle de ressources et de compétences en EDD conduit à privilégier Amiens sur Poitiers.

En partenariat avec les services de l'Etat, les collectivités et les associations, le Pôle civique du rectorat de Poitiers s'est engagé dès 2011 dans la rédaction d'un cahier des charges pour la labellisation E3D pour le Premier et le Second degré. Dès la rentrée 2012, l'académie sous l'autorité du Recteur Daoust lance une campagne de labellisation E3D portée par le Pôle civique. Si l'opération est suspendue par le Recteur Moret qui souhaite privilégier une éducation à la biodiversité, le travail initié dans l'académie est assez largement repris dans la circulaire nationale portant sur les démarches collectives et la labellisation E3D ([note de service n° 2013-111 du 24 juillet 2013](#)).

Madame la Rectrice Bisagni-Faure relance la dynamique de labellisation à la rentrée 2016-2017. Une première vague de labellisation est réalisée au début de l'année 2017, une seconde est fixée cet automne.

L'académie de Poitiers et les E3D : la relance d'une dynamique

La première vague de labellisation E3D

Suite à la première commission partenariale de labellisation qui a eu lieu le 15 mars 2017, l'académie de Poitiers peut s'enorgueillir désormais de compter 24 premiers labels E3D, répartis dans les quatre départements, attribués à une école maternelle, 9 écoles élémentaires, 8 collèges et 5 lycées.

Ecoles labellisés

CHARENTE

Ecole Claude Roy	Saint-Yriex
Ecole du Treuil	Gond Pontouvre

CHARENTE-MARITIME

Ecole de la Courbe	Aytré
Ecole des chênes	Royan

DEUX-SEVRES

Ecole Louis Canis	Pompaire
Ecole maternelle Sainte-Blandine	Tauché
Ecole Notre-Dame	Argenton-l'église
Ecole Sainte-Marie	Secondigny
Ecole Saint-François Xavier	Chanteloup
Ecole Victor Hugo	Chanteloup
Ecole Sainte-Marie	Saint-Georges de Noisé

EPLE labellisés

CHARENTE		niveau du label attribué
Collège Anatole France	Angoulême	Niveau 2 : Confirmé
Collège du Petit Mairat	Montemboeuf	Niveau 1 : Engagé
Lycée Jean Monnet	Cognac	Niveau 1 : Engagé

CHARENTE MARITIME

Lycée Emile Combes	Pons	Niveau 1 : Engagé
Lycée Hôtelier	La Rochelle	Niveau 1 : Engagé

DEUX-SEVRES

Collège Henri Martineau	Coulange sur l'Autize	Niveau 2 : Confirmé
Collège Emile Zola	Prahecq	Niveau 2 : Confirmé
Collège François Albert	Celles sur Belle	Niveau 2 : Confirmé
Collège Jean Monnet	Lezay	Niveau 2 : Confirmé
Collège Jean de la Fontaine	Thénezay	Niveau 2 : Confirmé
Lycée Desfontaines	Melle	Niveau 2 : Confirmé
Lycée du Haut-Val de Sèvre	Saint-Maixent	Niveau 1 : Engagé

VIENNE

Collège Ronsard (REP)	Poitiers	Niveau 1 : Engagé
-----------------------	----------	-------------------

La seconde vague de labellisation E3D : conforter la dynamique !

Un courrier de Madame la Rectrice en date du 19 juin 2017 incite les directeurs d'école, sous couvert de leur IEN, et les chefs d'établissement qui répondent au cahier des charges, à déposer un dossier auprès du Comité de Pilotage Académique d'Éducation au Développement Durable.

L'EDD : état des lieux dans l'académie de Poitiers

Pôle civisme et citoyenneté – Mission EDD / Rectorat de l'académie de Poitiers – juillet 2017

Les dossiers seront adressés **avant le 30 septembre 2017** au Pôle civisme et citoyenneté du Rectorat, **pour une instruction en octobre.**

Un temps fort aura lieu dans un des établissements labellisés, à la fin du premier trimestre, en présence d'éco-délégués et des référents EDD concernés. Certains établissements ont déjà fait parvenir leur demande de candidature.

PROSPECTIVES EN CHARENTE

Ecoles ayant déposé un dossier ou dont le dossier est en cours de constitution

Ecole primaire	Gourville
Ecole maternelle	Cherves-Richemont
Ecole élémentaire Marie Curie	La Couronne

EPLÉ ayant déposé un dossier ou dont le dossier est en cours de constitution

Collège Norbert Casteret	Ruelle
Collège Puygrelier	Saint-Michel
Collège Jean Lartaut	Jarnac
Collège Maurice Genevoix	Châteauneuf/Charente
Lycée Elie Vinet	Barbezieux
Lycée professionnel JAG	Soyaux
Lycée Emile Roux	Confolens

L'ancrage de l'EDD dans les écoles et établissements

Au-delà de la politique de labellisation E3D, l'enquête numérique que nous avons conduite permet d'appréhender à la fois plus finement et à l'échelle de l'académie l'ancrage de l'EDD dans les écoles et les établissements scolaires.

1) Les indicateurs institutionnalisés de l'EDD dans les écoles ou les établissements.

Nous avons retenu trois critères de mesure :

- l'identification de l'EED comme axe fort du projet d'école ou d'établissement ou du contrat d'objectifs,
- l'identification au sein de l'école et de l'établissement d'un(e) référent(e) ou d'un(e) correspondant(e) dans l'école ou l'établissement,
- la présence dans l'école ou l'établissement d'un Comité de pilotage EDD, afin de mesurer aussi la prise en charge collective de l'EDD

Q1. L'école ou l'établissement dispose-t-elle / il d'un projet EDD inscrit au projet d'école / au projet d'établissement ou au contrat d'objectifs ?

	Non	Oui	Total	% Oui
6	125	45	170	26,5%
17	224	48	272	17,6%
79	153	69	222	31,1%
86	114	47	161	29,2%
Académie	616	209	825	25,3%

Si l'on peut se féliciter qu'un quart de nos écoles et établissements dispose d'un axe EDD dans le projet ou le contrat d'objectifs, c'est incontestablement un recul au regard des précédents projets dans lesquels l'EDD devait, au moins pour le second degré, être un axe fort, selon les prescriptions du rectorat.

L'analyse des résultats par catégorie montre une nette différence entre le Premier et le Second degré. 48 des 76 collèges ayant répondu ont cet axe dans leur projet, c'est le cas également de 18 de 49 lycées ayant répondu. 143 écoles sur les 509 réponses d'école (sur les 1636 écoles publiques et privées de l'académie).

	Non	Oui	Total	% Oui
Ecole	509	143	652	21,9%
Collège	76	48	124	38,7%
Lycée	31	18	49	36,7%
Total	616	209	825	25,3%

Constat : l'inscription de l'EDD dans les enseignements dans les anciens programmes de plusieurs disciplines avait amorcé une mobilisation qui s'est estompée, les nouveaux programmes de collège par exemple ne mentionnent l'EDD sont moins nombreux. L'EDD n'est ainsi plus citée dans les programmes de SVT.

Q2. Disposez-vous d'un(e) référent(e) ou d'un(e) correspondant(e) EDD dans l'école ou dans l'établissement ?

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
16	116	40	156	25,6%	14
17	215	41	256	16,0%	16
79	157	49	206	23,8%	16
86	128	23	151	15,2%	10
Académie	616	153	769	19,9%	56

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
Ecole	562	46	608	7,6%	44
Collège	36	78	114	68,4%	10
Lycée	18	29	47	61,7%	2
Total	616	153	769	19,9%	56

On peut mesurer à nouveau le travail à accomplir d'autant que des référents EDD devraient depuis plusieurs années exister dans les lycées et les collèges.

Dans les écoles, la situation n'est pas meilleure, seulement 7% des réponses des écoles sont positives, soit 46 écoles sur les 608 réponses d'écoles à cet item.

Freins

- ⇒ Certaines missions de référent dans un EPLE ont donné lieu au versement d'une indemnité (ex. des RUPN ou référent culture), ce qui n'a jamais été envisagé pour les référents EDD.

Préconisations

- ⇒ Relancer la mission de référent EDD, au moins dans les collèges et les lycées, et mettre en place une animation de ce réseau de référents. Solliciter un enseignant(e) pour cette animation qui pourrait être rémunéré(e) en IMP.

Q3. Disposez-vous au sein de l'école ou de l'établissement d'un Comité de pilotage EDD ?

Les réponses à cet item témoignent de la difficulté à saisir l'EED de manière collective, de dépasser l'engager d'un ou de quelques individus pour offrir ou mettre à la disposition des équipes une instance ouverte et partagée qui pourrait impulser des actions ou des projets. Pour les établissements scolaires, c'est là encore un recul par rapport aux années 2012-2014. Par ailleurs, le décrochage est croissant des lycées jusqu'aux écoles.

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
16	151	8	159	5,0%	11
17	258	7	265	2,6%	7
79	194	16	210	7,6%	12
86	149	6	155	3,9%	6
Académie	752	37	789	4,7%	36

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
Ecole	601	23	624	3,7%	28
Collège	113	6	119	5,0%	5
Lycée	38	8	46	17,4%	3
Total	752	37	789	4,7%	36

Freins :

- ⇒ Une telle instance et une mobilisation collective relèvent d'abord de l'établissement scolaire dans le cadre de son autonomie.
- ⇒ Sur ces trois questions, il est difficile de ne pas faire de lien avec l'évolution de la politique académique qui a laissé de côté de 2012 à 2016 les démarches globales d'EDD au profit d'une politique de promotion de l'éducation à la biodiversité, essentiellement ancrée dans les enseignements de SVT.

Préconisations :

- ⇒ Une nouvelle impulsion pour rendre visible l'EDD, peut-être dans le cadre des parcours éducatifs semble indispensable.
- ⇒ Mobiliser les CVL et les CVC pour impulser une prise de conscience écologique et amener des actions dans le cadre de l'EDD.
- ⇒ Utiliser la labellisation E3D comme levier pour entraîner un nombre d'écoles et d'établissements plus important.
- ⇒ Développer les collaborations avec les collectivités et les associations afin d'ancrer véritablement les démarches E3D des écoles et établissements dans leurs territoires.

Q13. Avez-vous déposé ou souhaitez-vous déposer un dossier de candidature à la labellisation des Ecoles ou Etablissements en Démarche de Développement Durable ?

La dynamique espérée depuis la relance de la labellisation en 2016 des démarches globales semble s'amorcer au regard de cette enquête réalisée, rappelons-le, en février/mars 2016. Il est possible de mesurer cet effet, fort au niveau des lycées (1/3 des lycées ayant répondu), moindre dans les collèges (environ 13% des collèges ayant répondu), et encore réduit dans le premier degré (45 réponses positives sur les 513 réponses sur cet item).

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
16	111	23	134	17,2%	36
17	193	18	211	8,5%	61
79	160	16	176	9,1%	46
86	114	13	127	10,2%	34
Académie	578	70	648	10,8%	177

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
Ecole	468	45	513	8,8%	139
Collège	84	13	97	13,4%	27
Lycée	26	12	38	31,6%	11
Total	578	70	648	10,8%	177

10

Préconisation

- ⇒ Un temps fort pour cette labellisation et la présentation des logos du label semblent nécessaires pour mettre en lumière cette dynamique.

2) Les agendas 21 et label Eco-école, autres voies de l'EDD dans les projets d'école et d'établissement

Un état des lieux de l'EDD dans l'académie ne peut faire fi d'autres labellisations à l'image de la labellisation Eco-école² / Eco-collège et Eco-lycée qui est déjà ancienne et présente dans l'académie comme en témoignent les réponses à l'item 5 de notre enquête.

Q5. Votre école / votre établissement bénéficie-elle / il d'une labellisation Eco-Ecole ?

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse		Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
16	154	13	167	7,8%	3	Ecole	603	28	631	4,4%	21
17	261	3	264	1,1%	8	Collège	119	2	121	1,7%	3
79	196	15	211	7,1%	11	Lycée	43	4	47	8,5%	2
86	154	3	157	1,9%	4	Total	765	34	799	4,3%	26
Académie	765	34	799	4,3%	26						

Si les réponses positives restent là encore peu nombreuses, on peut faire le constat ici d'un certain engagement du 1^{er} degré. Le label Eco-école est présent dans l'établissement, notamment dans les départements des Deux-Sèvres et de la Charente.

Le faible nombre des référents EED, la faible présence d'instance dédiée à l'EDD ou encore le nombre réduit de projet d'école ou d'établissement faisant de l'EDD un axe fort, ne doit pour autant pas laisser penser qu'il n'y a pas ou peu d'actions et de projets, comme le montrent les réponses à trois autres items de notre enquête.

Q4. Avez-vous mis en oeuvre dans l'école ou dans l'EPLÉ un Agenda 21 ?

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
16	158	9	167	5,4%	3
17	257	4	261	1,5%	11
79	204	10	214	4,7%	8
86	154	2	156	1,3%	5
Académie	773	25	798	3,1%	27

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
Ecole	620	10	630	1,6%	22
Collège	107	12	119	10,1%	5
Lycée	46	3	49	6,1%	
Total	773	25	798	3,1%	27

² L'office français de la Fondation pour l'Education à l'environnement en Europe est devenu cette année **Teragir**. Teragir montre que la préservation des ressources environnementales est aussi source d'économies et de bien-être social, à travers ses programmes et labels : Pavillon, Eco-école, clef verte, la journée internationale des forêts, jeunes reporters pour l'environnement et le Stockholm Junior Water Prize.

Là encore, à l'image des label éco-école..., les écoles et les établissements ont, dans des proportions certes réduites, engagé des agendas 21. Ils sont plus présents en Charente et dans les Deux-Sèvres mais dans deux cas sur trois dans le secondaire.

3) L'adhésion à des temps forts nationaux et la participation à des projets départementaux et/ou associatifs

Ces éléments constituent d'autres indicateurs qui témoignent là encore d'une faible mobilisation, à l'exception du département des Deux-Sèvres qui profitent de deux dispositifs : ECORCE et CELSIUS, dont nous reparlerons plus loin.

Q19 L'école ou l'EPLE participe-t-elle / il à des temps forts nationaux (SEM, SERD, SEDD) ?

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
16	151	9	160	5,6%	10
17	251	8	259	3,1%	13
79	191	13	204	6,4%	18
86	150	4	154	2,6%	7
Académie	743	34	777	4,4%	48

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
Ecole	601	20	621	3,2%	31
Collège	100	8	108	7,4%	16
Lycée	42	6	48	12,5%	1
Total	743	34	777	4,4%	48

SEM : Semaine européenne de l'éco-mobilité

SERD : Semaine européenne de la réduction des déchets

SEDD : Semaine européenne du développement durable

Q20 L'école ou l'EPLE participe-t-elle / il à un projet départemental EDD (ECORCE, CELSIUS) ?

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
16	153	13	166	7,8%	4
17	258	6	264	2,3%	8
79	168	45	213	21,1%	9
86	156	2	158	1,3%	3
Académie	735	66	801	8,2%	24

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
Ecole	595	40	635	6,3%	17
Collège	97	21	118	17,8%	6
Lycée	43	5	48	10,4%	1
Total	735	66	801	8,2%	24

Q21 L'école ou l'EPLE participe-t-elle / il à un programme EDD associatif (DSNE, GODS, SIEDS, Appel à projets du Parc Naturel régional du Marais poitevin) ?

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
16	154	12	166	7,2%	4
17	257	8	265	3,0%	7
79	178	38	216	17,6%	6
86	150	8	158	5,1%	3
Académie	739	66	805	8,2%	20

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
Ecole	585	53	638	8,3%	14
Collège	109	10	119	8,4%	5
Lycée	45	3	48	6,3%	1
Total	739	66	805	8,2%	20

Constat et préconisations

- ⇒ Le faible engagement constaté laisse penser que ces dispositifs et ces temps forts (nationaux ou autres) restent encore peu connus. Il appartient au Pôle civisme et citoyenneté notamment de les promouvoir.
- ⇒ Cette promotion pour être efficace, pourra notamment s'appuyer davantage encore sur les référents départementaux, au niveau des **DASEN**, mais également sur les pilotes des réseaux **ECLORE** de l'académie.
- ⇒ Le **Réseau ECLORE** doit être une échelle et une organisation à même de développer les actions et les projets EDD.
- ⇒ Le réseau Canopé est un partenaire régulier de l'EDD, par la conception d'expositions et ateliers, par la mise à disposition de matériel et documentation pédagogique ?

4) Le parcours éducatif citoyen, catalyseur pour les actions EDD

La mise en œuvre du parcours citoyen devrait avoir un effet de catalyseur pour les actions et les projets pédagogiques d'éducation au développement durable. C'est l'une des perspectives à engager puisque la citoyenneté contemporaine ne peut faire fi d'une éducation citoyenne à l'environnement et à la biodiversité.

Au regard des réponses à l'enquête, l'enjeu semble intégré par les écoles et établissements.

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
16	48	105	153	68,6%	17
17	116	120	236	50,8%	36
79	77	115	192	59,9%	30
86	62	70	132	53,0%	29
Académie	303	410	713	57,5%	112

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
Ecole	213	341	554	61,6%	98
Collège	64	49	113	43,4%	11
Lycée	26	20	46	43,5%	3
Total	303	410	713	57,5%	112

12

Troisième partie

L'état des lieux de la politique d'éducation à la biodiversité

L'engagement dans l'éducation à la biodiversité dans l'académie de Poitiers

L'enquête en ligne EDD permet de mettre en lumière des « équipements » ou des installations qui reflètent des actions et des projets concrets et devenus communs, voire du quotidien.

L'importance du nombre de **pouilliers pédagogiques**, de **jardins pédagogiques**, de **nichoirs ou d'hôtels à insectes** ou encore de **mares pédagogiques** est le signe d'une généralisation en cours de pratiques d'EDD, privilégiant une entrée par la nature, la biodiversité, comme la circulaire de 2015 le préconisait.

Ces équipements sont particulièrement présents dans les écoles, un peu moins dans le secondaire.

Q8 L'école ou l'EPL dispose-t-elle / il d'un poulailler pédagogique ?

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
16	158	10	168	6,0%	2
17	251	17	268	6,3%	4
79	203	18	221	8,1%	1
86	154	3	157	1,9%	4
Académie	766	48	814	5,9%	11

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
Ecole	603	42	645	6,5%	7
Collège	117	5	122	4,1%	2
Lycée	46	1	47	2,1%	2
Total	766	48	814	5,9%	11

Q9 L'école ou l'EPLÉ dispose-t-elle / il d'un jardin pédagogique ?

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
16	59	105	164	64,0%	6
17	119	147	266	55,3%	6
79	103	114	217	52,5%	5
86	74	83	157	52,9%	4
Académie	355	449	804	55,8%	21

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
Ecole	257	378	635	59,5%	17
Collège	63	58	121	47,9%	3
Lycée	35	13	48	27,1%	1
Total	355	449	804	55,8%	21

Q10 L'école ou l'EPLÉ dispose-t-elle / il d'un nichoir ou d'un hôtel à insectes ?

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
16	92	75	167	44,9%	3
17	161	107	268	39,9%	4
79	125	94	219	42,9%	3
86	103	55	158	34,8%	3
Académie	481	331	812	40,8%	13

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
Ecole	373	270	643	42,0%	9
Collège	75	48	123	39,0%	1
Lycée	33	13	46	28,3%	3
Total	481	331	812	40,8%	13

Q12 L'école / l'établissement dispose-t-elle/il d'une mare pédagogique ?

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
16	159	10	169	5,9%	1
17	256	12	268	4,5%	4
79	207	15	222	6,8%	2
86	150	9	159	5,7%	2
Académie	772	46	818	5,6%	7

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
Ecole	624	22	646	3,4%	6
Collège	103	20	123	16,3%	1
Lycée	45	4	49	8,2%	1
Total	772	46	818	5,6%	7

Ces installations ou équipements permettent à l'évidence des pratiques concrètes et régulières, particulièrement adaptées aux élèves du premier degré.

On peut également se réjouir de constater que ces installations et équipements sont sollicités dans le temps des enseignements, dans le temps scolaires mais également hors du temps scolaire, notamment durant le temps périscolaire dans les écoles, comme le montrent les réponses à la question 11 de notre enquête en ligne.

Q11 Le cas échéant, cet équipement fait-il l'objet d'une gestion scolaire, périscolaire ou les deux à la fois ?

Gestion scolaire

	Non	Oui	Total	% Oui
Ecole	297	355	652	54,4%
Collège	73	51	124	41,1%
Lycée	35	14	49	28,6%
Total	405	420	825	50,9%

Gestion périscolaire

	Non	Oui	Total	% Oui
Ecole	478	174	652	26,7%
Collège	105	19	124	15,3%
Lycée	42	7	49	14,3%
Total	625	200	825	24,2%

	Periscol uniquement	Scol uniquement	Scol et periscol	Total	Periscol uniquement	Scol uniquement	Scol et periscol
Ecole	45	226	129	400	11,3%	56,5%	32,3%
Collège	5	37	14	56	8,9%	66,1%	25,0%
Lycée	3	10	4	17	17,6%	58,8%	23,5%
Total	53	273	147	473	11,2%	57,7%	31,1%

Ces coins-nature évoquées dans la circulaire de 2015 sont parfois mobilisées par le biais de dispositifs institutionnels qui constituent autant d'impulsion, c'est le cas du « programme 10 000 coins-nature » pilotés par la DREAL

Autour des coins-nature

Le programme « 10 000 coins-nature dans les écoles et collèges » : enjeux et objectifs

Situés à l'intérieur d'une école ou d'un EPLE, les coins-nature sont des espaces dédiés à la nature sous la forme d'espèces végétales et animales (jardin pédagogique, gîtes à insectes, nichoirs à oiseaux, potager, mare pédagogique, abris à chauve-souris, poulaillers...). Par la réintroduction d'espaces de nature au sein de ces territoires, l'ambition est de disposer d'un espace pédagogique qui favorise la prise de conscience écologique, l'acquisition de gestes écologiques, en somme une EDD.

Le programme piloté par la DREAL consiste à soutenir ces projets par une aide de 500 euros de l'enveloppe Spéciale Transition Energétique. Encore faut-il être situé sur un Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte. L'objectif est d'atteindre pas moins de 10 000 écoles et collèges disposant d'un coin nature. Précisons que ce sont aux collectivités (Mairie, Conseil départemental et EPCI) de ces territoires à énergie positive pour la croissance verte de déposer une candidature et non l'école ou l'EPLE. Par ailleurs, le projet de l'école ou du collège doit supposer un minimum de 125 euros d'autofinancement.

Le programme "10000 coins nature dans les écoles et collèges" dans l'académie de Poitiers : état des lieux

La DREAL avec laquelle le Pôle civisme et citoyenneté entretient des relations de travail régulière a transmis les données suivantes pour notre académie.

On recense 7 établissements inscrits dans cette opération à savoir :

- Ecole maternelle Les Bordes à Cognac (16)
- Ecole maternelle à Celles (17)
- Ecole du soleil à Jarnac Champagne (17)
- Ecole élémentaire du Chêne à Lezay (79)
- Ecole Notre-Dame d'Argenton-l'Eglise (79)
- Ecole Saint-Maire à Melle (79)
- Collège Anatole France à Angoulême (16)
- Collège Norbert Casteret à Ruelle (16)
- Collège Jean Monnet à Lezay (17)
- Collège Emile Zola de Prahecq (79)
- Collège Molière de Bouillé-Loretz (79)

D'autres territoires (communes ou EPCI) ont postulé, sans préciser le nom des établissements impactés :

- St Yrieix, Chazelles, Cherves-Richemont, Grassac, Genté, SDC Seuil Charente/Périgord, Grassac, Sers, Dirac, Angoulême (7 écoles), Gond-Pontouvre (2 écoles) Ruelle (3 écoles), La Couronne (3 écoles) (16)
- La Rochelle (17)
- Niort (79) pour 7 écoles.
- Béruges, Montamisé, Migné-Auxances, Ligugé, Chalandray, Jazeneuil (86)

Le lien privilégié avec la nature et l'homme en société qui est la thématique de la politique régionale de la Nouvelle-Aquitaine en faveur de l'EDD est aussi très présent dans un programme académique, né en 2014, expérimenté dans les Deux-Sèvres dans un premier temps, en cours d'extension à l'échelle académique depuis l'année 2017.

L'ambition du programme Écorce académique

1 - Un dispositif partenarial servant les parcours éducatifs de l'élève

La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République a introduit l'éducation à l'environnement et au développement durable dans le code de l'éducation. Ainsi, l'éducation à l'environnement et au développement durable mentionnée à l'article L. 312-19 du Code de l'éducation fait partie des missions de l'école.

L'EDD est devenue un outil de valorisation des projets environnementaux menés par les élèves. Elle doit s'articuler autour d'un projet éducatif territorial et mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre, d'une part, les projets de l'école et des établissements du second degré, et d'autre part, les activités proposées.

Le dispositif **ECORCE**, initié par le recteur Moret et le président du CG des Deux-Sèvres, s'inscrit dans cette perspective. Il s'agit de mettre les enjeux environnementaux inscrits dans un territoire au cœur de l'action des élèves, facilitant ainsi la connaissance des éléments du patrimoine proche des écoles et des établissements scolaires, en associant dans les travaux les enseignants et les acteurs de proximité sur la question. Les élèves pourront ainsi s'approprier leur patrimoine naturel, conscients de l'impact qu'ils peuvent avoir dessus et acteurs de sa préservation ou de sa restauration.

Ce dispositif sert idéalement de support aux parcours éducatifs de l'élève, puisqu'il implique des groupes en binômes, à savoir une classe de Cours moyen et une classe de collège. Le dispositif est désormais ouvert aux classes de lycée qui peuvent travailler un binôme école-collège formant ainsi un trinôme. *[En Deux-Sèvres, il n'est pas possible à une classe de lycée de travailler avec une classe d'école seulement, le CD ne finance que les binômes école-collège.]* Le projet est mené en interdisciplinarité (sciences/EDD, arts, français), avec un volet numérique (réalisation d'un poster, blog, webradio).

2- De l'expérimentation à la généralisation

Après 3 années d'existence et d'expérimentation en Deux-Sèvres, au cours desquelles 130 classes écoles/collèges et lycée ont bénéficié du dispositif, celui-ci a été étendu cette année 2016/2017 à la Charente avec 4 binômes qui se sont ajoutés aux 24 des Deux-Sèvres. L'ambition est de l'étendre dans la mesure du possible aux deux autres départements de l'académie.

Des contacts ont été pris auprès des deux autres conseils départementaux, sans suite actuellement. Le Pôle civisme et citoyenneté a rencontré également à plusieurs reprises la Région Nouvelle-Aquitaine. Un contact doit être repris avec une élue du Conseil départemental de la Charente-Maritime ainsi qu'avec le Directeur général des services du Conseil départemental de la Vienne.

Un stage est proposé au PAF pour permettre *l'Accompagnement du dispositif ECORCE Académique*.

Quatrième partie

Entrées thématiques et projets partenariaux

Cette perspective est indispensable puisque les partenaires, collectivités, établissements publics ou services de l'état, représentent la majorité du financement des projets et opérations d'EDD.

1 – Les entrées privilégiées des différentes actions et des projets d'EDD dans les écoles et les établissements.

Sans surprise, les principales actions s'inscrivent dans les questions de consommations, d'économies, de tri et de recyclage

Q14 Au sein de l'école ou de l'EPLE, pratiquez-vous le recyclage de déchets grâce à des composteurs, ou un ramassage de déchets compostables ?

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
16	74	92	166	55,4%	4
17	131	133	264	50,4%	8
79	90	122	212	57,5%	10
86	90	65	155	41,9%	6
Académie	385	412	797	51,7%	28

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
Ecole	320	313	633	49,4%	19
Collège	47	69	116	59,5%	8
Lycée	18	30	48	62,5%	1
Total	385	412	797	51,7%	28

Q15 Au sein de l'école ou de l'EPL, pratiquez-vous la récupération d'eau ?

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
16	126	41	167	24,6%	3
17	243	25	268	9,3%	4
79	192	27	219	12,3%	3
86	142	18	160	11,3%	1
Académie	703	111	814	13,6%	11

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
Ecole	553	91	644	14,1%	8
Collège	104	17	121	14,0%	3
Lycée	46	3	49	6,1%	
Total	703	111	814	13,6%	11

Q16 Au sein de l'école ou de l'EPL, pratiquez-vous le recyclage de piles au moyen de bornes ?

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
16	74	93	167	55,7%	3
17	172	95	267	35,6%	5
79	157	61	218	28,0%	4
86	103	56	159	35,2%	2
Académie	506	305	811	37,6%	14

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
Ecole	456	183	639	28,6%	13
Collège	34	89	123	72,4%	1
Lycée	16	33	49	67,3%	
Total	506	305	811	37,6%	14

Q17 Au sein de l'école ou de l'EPL, pratiquez-vous le tri ou la récupération de papier ?

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
16	11	157	168	93,5%	2
17	26	239	265	90,2%	7
79	21	198	219	90,4%	3
86	29	129	158	81,6%	3
Académie	87	723	810	89,3%	15

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
Ecole	78	564	642	87,9%	10
Collège	5	115	120	95,8%	4
Lycée	4	44	48	91,7%	1
Total	87	723	810	89,3%	15

Q18 Au sein de l'école ou de l'EPL, pratiquez-vous le recyclage de cartouches d'imprimantes ?

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
16	60	106	166	63,9%	4
17	89	171	260	65,8%	12
79	61	157	218	72,0%	4
86	56	99	155	63,9%	6
Académie	266	533	799	66,7%	26

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
Ecole	244	386	630	61,3%	22
Collège	17	104	121	86,0%	3
Lycée	5	43	48	89,6%	1
Total	266	533	799	66,7%	26

Constat

A travers ces actions concrètes, il convient de prendre la mesure de la mobilisation ici puisque de tels projets ne peuvent fonctionner sans l'accompagnement des enseignants mais surtout sans la participation des personnels de secrétariat, de cuisine, d'entretien... Nous avons ici les exemples de projets et d'actions conduits collectivement au sein d'un établissement ou d'une école.

2 – Quelques projets partenariaux parmi d'autres !

Chaque année, le Pôle civisme et citoyenneté propose des formations, soutient des projets et encourage les initiatives, autant que possible dans un cadre partenarial.

Il en est ainsi des programmes suivants.

- **Transition écologique : climat, air et énergie**

Concours "Changez d'air" à destination des cycles 3. Lauréate : l'école de Segonzac.

- **Eau et territoires**

Relai des infos des Agences de l'eau Loire-Bretagne (concours d'affiches « Il y a de la vie dans l'eau ! Ici et ailleurs ») et Adour Garonne.

- **Consommation responsable : déchets, gaspillage alimentaire....**

Implication dans le groupe de travail du CAVL "Lutte contre le gaspillage alimentaire". Travail en collaboration DAVL / Référente EDD et les homologues de Bordeaux en partenariat avec la Région Nouvelle Aquitaine via la mission "Restauration durable".

Cinquième partie

Éléments prospectifs pour l'année 2017-2018

1 – Une gageure : la valorisation des actions et des projets EDD au sein et en dehors de l'institution !

L'enquête en ligne permet de mesurer – s'il le fallait encore – la difficulté des écoles et des établissements à valoriser le travail réalisé que ce soit auprès des différentes classes, des parents, des partenaires et plus encore du grand public via les médias par exemple, presse locale et médiation numérique.

Q22 L'école ou l'EPLE valorise-t-elle / il en son sein les projets / actions EDD ?

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
16	37	106	143	74,1%	27
17	94	123	217	56,7%	55
79	53	130	183	71,0%	39
86	57	78	135	57,8%	26
Académie	241	437	678	64,5%	147

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
Ecole	208	323	531	60,8%	121
Collège	25	79	104	76,0%	20
Lycée	8	35	43	81,4%	6
Total	241	437	678	64,5%	147

Q23 L'école ou l'EPLE valorise-t-elle / il ses actions ou ses projets EDD dans la presse locale ?

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
16	115	39	154	25,3%	16
17	204	39	243	16,0%	29
79	145	55	200	27,5%	22
86	120	19	139	13,7%	22
Académie	584	152	736	20,7%	89

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
Ecole	496	101	597	16,9%	55
Collège	69	33	102	32,4%	22
Lycée	19	18	37	48,6%	12
Total	584	152	736	20,7%	89

Q24 L'école ou l'EPLE associe-t-elle / il les familles aux actions ou projets EDD ?

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
16	67	90	157	57,3%	13
17	120	106	226	46,9%	46
79	75	118	193	61,1%	29
86	68	71	139	51,1%	22
Académie	330	385	715	53,8%	110

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
Ecole	242	327	569	57,5%	83
Collège	62	43	105	41,0%	19
Lycée	26	15	41	36,6%	8
Total	330	385	715	53,8%	110

Q25 L'école ou l'EPLE valorise-t-elle / il ses actions ou projets EDD sur son site ou son E.N.T ?

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
16	112	40	152	26,3%	18
17	191	44	235	18,7%	37
79	120	70	190	36,8%	32
86	104	32	136	23,5%	25
Académie	527	186	713	26,1%	112

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
Ecole	471	98	569	17,2%	83
Collège	42	61	103	59,2%	21
Lycée	14	27	41	65,9%	8
Total	527	186	713	26,1%	112

Q26 L'école ou l'EPLE valorise-t-elle / il ses actions ou projets EDD à l'échelle départementale ou académique via les référents départementaux ou académiques ?

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
16	143	9	152	5,9%	18
17	237	6	243	2,5%	29
79	181	13	194	6,7%	28
86	141	4	145	2,8%	16
Académie	702	32	734	4,4%	91

	Non	Oui	Total	% Oui	Sans réponse
Ecole	576	16	592	2,7%	60
Collège	94	9	103	8,7%	21
Lycée	32	7	39	17,9%	10
Total	702	32	734	4,4%	91

Dans ce dernier cas, on prend la mesure des enjeux sur cette question et notamment du rôle des référents départementaux et académiques, qui pour leur part – chacun à leur niveau – ont souvent du mal à connaître les actions conduites et à disposer de documents, photos et contributions permettant

une diffusion des événements réalisés. Bien entendu, ce constat ne vaut pas que pour les projets EDD mais sans doute de l'ensemble des actions et projets pédagogiques réalisés. Cependant les partenaires financiers valorisent les actions qu'ils soutiennent, en interne, sur leurs sites internet ou dans la presse. Chaque année, le Pôle sollicite les chefs d'établissements pour tenter d'identifier dès le début d'année un référent EDD dans chaque établissement.

2 – Actions privilégiées pour l'année 2017-2018

APPROCHE TERRITORIALE : PROSPECTIVES EN CHARENTE

Travail sur l'EDD en maternelle avec les partenaires débouchant sur la production d'un numéro spécial EDD de la circonscription préélémentaire et sur la tenue d'une exposition "VIVANT POUR DE VRAI" à Canope en octobre et novembre (130 inscriptions de classes pour 60 places).

18

APPROCHE THEMATIQUE : PROSPECTIVES

Seconde vague de labellisation E3D et temps fort

La seconde vague interviendra dans le courant du premier trimestre de cette année. Le retour des dossiers est fixé au 12 octobre, leur étude par le CAEDD puis par la commission partenariale doit intervenir dans les 2 à 3 semaines suivantes. A la fin de l'année 2017, nous avons le projet d'organiser au collège de Prahecq (79) une demi-journée (mercredi après-midi) de valorisation de travaux élèves qui permettra éventuellement la présentation des logos du label par Mme la Rectrice.

Lutte contre le gaspillage alimentaire:

Le Pôle contribuera à l'organisation de la journée inter-académique du 22 novembre 2017 à Barbezieux, initiée par la Grande Région, en partenariat avec la DREAL, des Conseils Départementaux et des associations. Il apportera son aide pour l'animation d'ateliers, en mobilisant si besoin ses formatrices. Epaulant le DAVL, le Pôle co-animera des journées de formation à destination des CVL/CVC dans les quatre départements sur cette thématique (en lien avec les CD qui s'inscrivent dans cette démarche).

Blogs conjoints avec la DAAC:

Le Pôle investit les supports numériques avec la création et l'animation de blogs en liaison avec la DAAC. Le DAB avait sollicité également ce support dans le cadre du projet Ecorce.

- Blog "Clim'age, mes images du climat", toujours actif pour valoriser les nuages de mots en lien avec la lutte contre les changements climatiques et déposer tous projets.
- Création d'un blog autour de la mer et l'océan, dans le cadre d'un programme d'actions avec TARA Expéditions (compléments des stages proposés au PAF).

PRSE3 (2017-2021)

Le rectorat, par le biais du Pôle, est impliqué dans le groupe 9 du PRSE3, "Eduquer, former aux questions de Santé/Environnement". Ce groupe a la responsabilité de la sensibilisation des jeunes élèves à la santé et à l'environnement. Lien avec le Pôle vie scolaire (PES). Pilotage de la fiche 21 ; Sensibiliser à la santé environnementale les jeunes de 7-11 ans, dans l'objectif stratégique 5 (OS5), se déclinant en 3 mesures :

- 1 réaliser un catalogue des ressources existantes en matière de sensibilisation à la Santé et à l'Environnement des enfants de 7-11 ans.
- 2 Organiser un forum annuel des acteurs impliqués dans la sensibilisation en Santé environnement des enfants de 7- 11 ans.
- 3 Soutenir les initiatives locales visant à sensibiliser à la Santé Environnement les enfants de 7 11 ans

Concours "Changez d'air"

En fonction du maintien des financements DREAL / ARS, poursuite du concours à destination des cycles 3 sur la région NA et propositions de modules pour les cycles 4, sur des départements ciblés par ATMO NA et les partenaires associés : Les Petits Débrouillards, la Bêta Pi, la Mutualité française et l'IREPS. Cette action pourrait être rapidement étendue à la Nouvelle-Aquitaine et devrait intégrer (en concertation avec la DREAL et Atmo) le cahier des charges du PRSE3.

Élargissement des partenariats:

- Vers un conventionnement avec ATMO Nouvelle -Aquitaine.
- Du fait de l'intégration de L'ORE (Observatoire régional de l'Environnement) dans l'Agence de Biodiversité Nouvelle Aquitaine, évolution vers un nouveau conventionnement.
- Rencontre avec le délégué Eco-Ecole, suite au partenariat officiel avec l'Education nationale, pour une potentielle convention académique. Les établissements inscrits dans le dispositif pourraient être labellisés E3D.

Divers:

- Instaurer une Aire éducative marine en Charente-Maritime
- Accroître le partenariat entre académies de Nouvelle-Aquitaine sur la politique de l'EDD (proposition de stage à l'offre commun dans le cadre du PAF, exemple du stage : Aborder l'EDD et l'EMI par le dessin humoristique)

Formation :

Le Pôle civisme et citoyenneté est prescripteur et opérateur de modules de formation en faveur du développement de l'EDD. Parmi les propositions de l'année 2017-2018, le Pôle propose les modules suivants :

- Contribuer à élaborer une offre de formation commune sur les trois territoires académiques (expérimentation avec ATMO NA sur la qualité de l'air)
- **Intégration de deux stages de l'Ifreé au PAF: *Gaspillage alimentaire : enjeux et actions possibles* et *Initier ensemble un « coin nature »***
- Elaborer un EPI « Océans et Développement Durable » dans l'optique des parcours éducatifs de l'élève.
- Accompagnement du dispositif ECORCE académique
- Aborder l'EDD et l'EMI par le dessin humoristique
- Le littoral face aux changements climatiques : lecture de paysages

En guise de conclusion :

- Nécessité de mener de front les impulsions sur l'éducation à la biodiversité et les démarches collectives du développement durable tournées vers les objectifs du développement durable (ODD) formulés par l'ONU (transports, énergies, santé, éducation, villes durables, consommation et productions responsables, eau propre et assainissement, inégalités réduites, faim zéro...).
- Favoriser l'intégration de cette éducation dans les enseignements (les programmes y invitent parfois) et dans le même temps accompagner des actions et des projets pluridisciplinaires, ouvert sur l'établissement ou l'école, le quartier...en appliquant l'adage « agir localement, penser globalement » à savoir en sollicitant des échelles de travail variées
- Pour des actions efficaces et des apprentissages durables, nécessité de travailler en partenariat et ouvrir ainsi l'école sur les services de l'Etat, les collectivités, les associations et les démarches participatives.
- Favoriser un travail associant l'ensemble de la communauté éducative : élèves, personnels, et les parents
- Valoriser davantage les actions et les projets, les productions des élèves, entre les élèves des différents niveaux, au sein de l'école ou de l'établissement, dans le quartier ou la commune jusqu'à l'échelle de la Région, en sollicitant les médias et les espaces numériques.